



CONFÉRENCE

LA RÉCEPTION DE LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS DANS LA PRATIQUE DES AFFAIRES

23 mars 2017

Amphithéâtre IV - Centre Panthéon

L'École de Droit de l'université Paris 2 Panthéon-Assas a le plaisir de vous convier à une conférence sur La réception de la réforme du droit des contrats dans la pratique des affaires.

Attendue depuis des décennies, la réforme du droit des contrats est entrée en vigueur le 1er octobre 2016. Celle-ci emporte plusieurs évolutions majeures, tant sur le plan théorique que pratique, bouleversant ainsi l'ensemble des contrats d'affaires.

Le Professeur Jean-Sébastien Borghetti présentera les nouveautés apportées par cette réforme et les difficultés qu'elles engendrent.

Maître de Lammerville quant à lui expliquera comment les cabinets d'affaires s'y sont adaptés afin de sécuriser leurs nouvelles opérations contractuelles.

Merci d'arriver 10 minutes à l'avance pour la bonne organisation de cette conférence.

Intervenants :

Jean-Sébastien Borghetti, Professeur de droit privé à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas
Maître Diego de Lammerville, Avocat associé chez Clifford Chance

Venez nombreux !